

40eme anniversaire de la Charte : « La démocratie locale n'est jamais définitivement acquise », rappelle le Congrès du Conseil de l'Europe

Crée en 1996, le Groupe d'Experts Indépendants (GIE) sur la Charte européenne de l'autonomie locale assiste juridiquement le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe dans sa mission de suivi et enrichit ses travaux par ses propositions. Vendredi 19 septembre, une cérémonie a marqué le 40^{ème} anniversaire de la Charte réunissant le GIE et plusieurs membres du Congrès pour se pencher sur le passé et l'avenir de la Charte. Ce Traité, ratifié par les 46 Etats Membres du Conseil de l'Europe, a permis, depuis 1985, de faire fructifier la démocratie au niveau local et de renforcer les compétences des collectivités territoriales. Pourtant, après des décennies de progrès, la démocratie locale se voit de plus en plus remise en question, et semble même parfois reculer.

Premier président du GIE de sa création à 2003, Alain Delcamp (France) a rappelé la naissance de ce groupe, d'abord informel, au lendemain de la chute des régimes communistes d'Europe centrale et orientale : « nous avons aidé ces pays à bâtir une démocratie locale à partir de rien, et à adopter des standards européens », se souvient-il. « Mais nous devions pour cela être encore plus irréprochables qu'auparavant, et c'est ainsi que nous avons contribué à l'édification d'une démocratie locale à l'échelle du continent réuni, en lui donnant les moyens de tenir tête aux gouvernements centraux » ajoutait-il. Son successeur, le professeur Francesco Merloni (Italie), président de 2003 à 2014, a rappelé la contribution du Groupe sur l'application de la Charte dans les Etats de petite superficie afin d'appeler les trois derniers Etats membres du Conseil de l'Europe à ratifier la Charte, Andorre, San Marin et Monaco. Il a également présenté les outils mis en place pour permettre au Congrès de consolider la démocratie locale, en premier lieu les mécanismes de suivi de la Charte.

La démocratie locale renforce toute la démocratie

Leur mise au point, comme d'ailleurs la Charte elle-même, serait-elle encore envisageable aujourd'hui ? Le GIE, comme les membres du Congrès, observent non sans crainte le retour de tendances plus centralisatrices dans de nombreux pays, tout en constatant un recul général de la démocratie à travers le monde, et un désintérêt croissant des populations aux affaires publiques. Beaucoup de jeunes partagent notamment l'idée que des régimes « autoritaires » réussiraient mieux que des démocraties. Le président de la Commission de Suivi du Congrès, Thibaut Guignard, membre de la délégation française, ressent cette inquiétude en tant que maire mais

refuse d'y voir une fatalité : si la démocratie locale, comme la démocratie en général, n'est jamais acquise de manière définitive, l'échelon local reste le niveau de pouvoir le plus prisé des citoyens, et joue un rôle important pour restaurer la confiance des citoyens vis-à-vis de la politique. C'est donc en le renforçant que l'on renforcera la démocratie toute entière, dit-il.

Le second panel de la rencontre, plus prospectif, s'est penchée sur les futures priorités du Congrès, avec en premier lieu la poursuite de la ratification du protocole additionnel de la Charte sur la participation des citoyens à la vie politique locale. Selon Gobnait Ni Mhuimneacain, vice-présidente de la délégation irlandaise auprès du Congrès, la charte a consacré le principe de la démocratie locale dans la vie quotidienne, mais le protocole sera indispensable pour sa concrétisation. Elle regrette que seule la moitié des Etats membres ait ratifié ce protocole, et ajoute que, comme un jardin, « la démocratie locale doit être cultivée pour s'épanouir ».

De nouveaux champs d'action pour la démocratie locale

Pour le GIE, l'avenir de la démocratie locale, passe par une participation accrue des citoyens et une meilleure inclusivité, mais aussi par un élargissement des compétences locales dans le domaine de l'environnement, et une association plus étroite des jeunes aux décisions et aux actions.

Le Congrès dispose d'outils pour concrétiser ces objectifs. En premier lieu, l'élaboration d'un protocole additionnel sur l'environnement permettrait de compléter la Charte dans ce domaine. Ensuite, les procédures de suivi entre le Congrès et les Etats pourraient être encore plus démocratiques et associer plus de représentants des collectivités concernées, ce qui illustrerait sa volonté de « donner l'exemple » en matière de participation.

Enfin, comme l'ont souhaité plusieurs membres et délégués jeunes du Congrès, renforcer la place des jeunes dans les travaux du Congrès permettrait que leur voix, certes écoutée, soit suivie de réponses plus concrètes. De plus, les délégués jeunes du Congrès sont majoritairement étudiants, et peut-être faudrait-il élargir leurs rangs aux jeunes venant d'autres horizons.

Revenant sur les menaces pesant sur la démocratie locale, une experte du GIE, s'est indignée de l'incarcération, cet été, du délégué jeune turc au Congrès, en raison des propos qu'il avait tenus dans l'hémicycle lors de la dernière session du Congrès. Ce

délégué jeune a été libéré depuis mais reste sous contrôle judiciaire. Une autre membre du GIE a témoigné ensuite de ce même recul dans son pays, soulignant combien les atteintes à la démocratie locale sont parfois les prémices d'atteintes à la démocratie toute entière : « observer la démocratie locale, c'est aussi détecter précocement de telles menaces », ont confirmé plusieurs intervenants.

Si la Charte constitue une « boussole » pour la démocratie locale, son respect peut constituer un « baromètre » qui annonce les éclaircies ou les tempêtes à venir. Concluant les débats, le président du GIE, le professeur Angel M. Moreno (Espagne), a recommandé au Congrès de rester vigilant face aux menaces contre la démocratie locale. Il regrette que la Charte reste encore trop mal connue, y compris en Europe, alors qu'il s'agit d'un texte juridique pionnier et unique au monde, qui mériterait de s'ouvrir à d'autres pays, comme le Brésil ou l'Argentine. Il invite les experts du Groupe et les membres du Congrès à se rapprocher de leurs autorités nationales pour les encourager à ratifier le protocole additionnel, et à supprimer dès que possible les réserves portées sur certains articles au moment de la ratification. En effet, celles-ci ne sont parfois plus d'actualité depuis longtemps, et restent inutilement en vigueur. Le Président du GIE a proposé de mettre à jour le Commentaire contemporain du rapport explicatif de la Charte et d'élaborer une liste de critères sur la démocratie locale qui permettrait d'identifier à temps les signes avant-coureurs d'une régression démocratique aux niveaux local et régional dans les Etats membres. C'est sur ces nouveaux projets de travail du GIE que s'est conclue la cérémonie d'anniversaire de la Charte.